

CONTRIBUTION DES FAMILLES LYCEE PROFESSIONNEL

Année scolaire 2017 – 2018 (du 04/09/17 au 06/07/18)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement) Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	80,00 €	138,00 €	154,00 €	171,00 €	389,00 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	86,00 €	144,00 €	160,00 €	177,00 €	395,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	92,00 €	150,00 €	166,00 €	183,00 €	401,00 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	99,00 €	157,00 €	172,00 €	190,00 €	408,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	104,00 €	162,00 €	178,00 €	195,00 €	413,00 €

*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances. Pour l'Internat, elles tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 6 €

LOCATION CASIER : 3,00 € / mois
Gratuité pour tous les internes.

Réduction accordée sur la scolarité
(pour au moins 2 enfants inscrits dans un établissement privé)

- 25 % pour le 2^e enfant
- 50 % pour le 3^e enfant
- Gratuit à partir du 4^e enfant

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle - (environ 9 € mensuel).

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

